

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 11 mars 2026
--	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	03 mars 2026	04 mars 2026

N° délibération	Objet
2026-011	Reprise anticipée des résultats de l'année 2025 - budget principal et budgets annexes

Le 11 mars 2026 à 18 heures, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Jean-Yves BROUSTAL à Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC à Josiane GUINVARC'H, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Excusés et absents : Christophe DANIEL, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHES, Arnaud COZIEN, Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Jacques THEPAUT

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Le président expose que des opérations tardives sur 2025 n'ont pu permettre d'établir les comptes financiers uniques dans les délais. Il ajoute que cette situation n'est pas problématique dans le sens où le budget principal et les budgets annexes sont proposés au vote avec une reprise anticipée des résultats.

Cette reprise anticipée s'appuie sur la procédure réglementaire prévue à l'article L. 2311-5 du CGCT, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier et avant l'adoption du compte financier unique.

Le conseil communautaire peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte financier unique, procéder à la reprise anticipée des résultats.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est possible au conseil communautaire de reprendre par anticipation les résultats 2025, de constater le résultat de clôture estimé de 2025 et de statuer sur l'affectation de résultat dans le budget primitif 2026 pour l'ensemble des budgets (principal et annexes).

Les résultats doivent être repris dans leur totalité, la reprise partielle des résultats étant proscrite même en reprise anticipée des résultats.

La procédure de reprise anticipée des résultats se distingue de la procédure normale en ce que l'affectation en réserve au compte 1068 reste une prévision jusqu'à la production de la délibération d'affectation des résultats définitive intervenant après le vote du compte financier unique.

Budget principal

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	123 318,64 €		365 925,24 €	354 482,00 € 187 997,00 €	- 166 485,00 €	322 758,88 €
FONCT	863 740,30 €	221 933,23 €	- 229 420,44 €			412 386,63 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						412 386,63 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						412 386,63 €
Total affecté au c/ 1068 :						
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPRENDRE (LIGNE 001)						489 243,88 €

Budget voirie

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	86 282,35 €		- 9 463,17 €			76 819,18 €
FONCT	- 109 357,45 €		18 463,57 €			- 90 893,88 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/ 1068 :						
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						90 893,88 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPRENDRE (LIGNE 001)						76 819,18 €

Budget déchets ménagers

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	379 933,39 €		- 46 038,27 €	302 000,00 € 230 000,00 €	- 72 000,00 €	261 895,12 €
FONCT	185 399,10 €		- 136 754,59 €			48 644,51 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						48 644,51 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/ 1068 :						48 644,51 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPRENDRE (LIGNE 001)						333 895,12 €

[illegible]

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260311-2026011-DE

Budget Eau

[illegible]

**Budget Assainissement
collectif**

[illegible]

Budget SPANC

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST						
FONCT			6 289,36 €			6 289,36 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025						6 289,36 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						6 289,36 €
Total affecté au c/ 1068 :						
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPENDRE (LIGNE 001)						

Adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre,
 Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 12 mars 2026